

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 52

Artikel: Les tendresses
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189552>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :	
SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteure vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR
2^{me} et 3^{me} séries.
Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Une dégustation au Dézaley.

La dégustation des vins nouveaux du Dézaley de la Ville est, comme le banquet des Carabiniers, une des petites fêtes les plus courues du commencement de l'hiver. Le *Conteur*, qui ne recule devant aucun sacrifice pour renseigner ses abonnés, y avait envoyé cette année un photographe spécial, qui nous rapporte le petit cliché suivant :

.... Au Dézaley de la Ville, deux heures de l'après-midi. Il souffle une petite bise aigrelette ; cependant, au pied de la rampe accidentée qui mène à l'abbaye, il y a déjà une double rangée de véhicules, les brancards en l'air. On est venu d'un peu partout à la dégustation, en train, en bateau, en break d'Ouchy, en fiacre de Lausanne, en tilbury de Vevey, l'écurie est pleine. Montons aux caves.

Quelle foule ! On se croirait à la foire ou à une assemblée électorale. Dans la petite cour, des groupes sont formés. Ce sont les gros marchands ; le verre en main, à la hauteur du nez, ils regardent la petite éprouvette d'argent qui danse sur le vin nouveau, comme une bouée quand le lac est agité. Très sérieux les gros marchands, passons vite au pressoir.

Et c'est ici que le spectacle change et devient aussi burlesque que le second acte de *Clara-Soleil*.

La vaste salle est pleine ; c'est une cohue, un fourmillement de dégustateurs, de marchands, d'amateurs, de curieux, de vignerons, de bons vivants, sans oublier un demi-cent de cafetiers. Tout ce monde descend du Burignon et du Dézaley d'Oron, avec la petite pointe de... gaité nécessaire à la cérémonie. On est en train de manger — *boulotter* pour ceux qui ne comprennent pas le français.

Assis sur des tines, sur des escabeaux ou des échelles, appuyés sur le rebord des pressoirs, adossés aux piliers, les groupes font honneur aux provisions de bouche. Les interruptions, les appels se croisent, les plaisanteries s'échangent : — Jules, passe-moi du saucisson ! — Adolphe, as-tu du pain ? — La parole est à M. M... pour une production. — Bravo ! bravo ! un ban de Villars-le-Grand pour l'orateur ! Silence, silence ! M. Jules P... va chanter le Canton de Vaud !

Et l'on voit une pelure de saucisson décrire dans l'air une parabole, pendant que la miche demandée à M. Adolphe se rend à son adresse par voie rapide

et que M. M. fait un discours-ministre sur la question sociale, à deux tablées de francs lurons qui éclatent de rire.

De temps en temps, un silence relatif s'établit. Apparaissent les braves vignerons du Dézaley, serviables et généreux comme toujours, avec de grands pots de vin. Ils circulent dans les groupes, remplissent les verres, écoutent une plaisanterie, serpent la main des amis. — Vase n° 19 !

Et tout le monde de goûter du 19, comme on a bu du 18 et comme on essayera du 21, en émettant, pour la forme, des comparaisons qui ont la prétention d'être raisonnées, et en sirotant, avec un certain petit claqué de langue très entendu, le divin nectar du clos des abbayes.

— Vase n° 21... Vase n° 22.... Les vases se succèdent et toutes les dix minutes la gaieté générale monte d'un ou deux petits verres. Il n'y a pas d'éprouvette capable d'en apprécier le titre. Rien de plus drôle, pour un curieux nouveau venu du grand air, que cette dégustation, ce tohu-bohu, cette chaude atmosphère de beuverie et de fumée, cette gaieté vaudoise, saine et franche, que ne donnera jamais la bière, blonde ou brune.

Peu à peu cependant les rangs s'éclaircissent et vers 5 heures le pressoir se vide. Les chevaux sont attelés et les routes sont sillonnées de chars bruyants, d'où s'échappent des lambeaux de chants bachiques et aussi les refrains du bon doyen Curtat :

Le vigneron sur le coteau

S'écrie :

Mon cher pays, canton de Vaud,

Si beau !

Voilà ce qu'est une dégustation au Dézaley, en l'année, non de grâce, mais de grêle 1886. Et si vous ne me croyez pas, allez-y voir en 1887. Les bons moines qui ont planté la vigne sur les coteaux du Dézaley ne se doutaient certes pas de la singulière abbaye qu'on célébrerait un jour dans la leur.

★

Les Tendresses.

Voulez-vous vous procurer quelques moments agréables, sortir parfois du mouvement matériel et réaliste de la vie actuelle, éprouver et jouir d'impressions douces au cœur et à l'esprit ; voulez-vous,

en un mot, lire dans un beau langage des choses que vous avez vous-même éprouvées dans votre jeunesse, et dont le souvenir réveille en vous tout un passé, ouvrez de temps en temps le charmant volume qui a pour titre : *Les Tendresses*, par Ch. Fuster. Je ne vous en dirai pas davantage, je n'en citerai rien ; tous nos journaux, sans exception, en ont fait, avant moi, une analyse élogieuse, reproduit des fragments et rendu un juste hommage au talent remarquable du jeune poète.

Et si vous êtes quelque peu embarrassé dans le choix des livres que vous vous proposez d'offrir à vos amis, à l'occasion du Nouvel-an, que celui-là soit du nombre. Soyez persuadés qu'il sera le bienvenu. Il y a dans ces pages un vrai souffle de poésie, des sentiments délicatement exprimés, des tableaux de la nature fidèlement peints, des inspirations parfois très élevées. Partout de la grâce, de l'originalité dans les images ; partout le mot propre, le vers facile et la forme s'adaptant avec un rare bonheur au sens du sujet. J'ai dit que je ne voulais rien citer ; je m'en repens déjà. Que peut-on lire de plus frais, de plus délicieux que ce morceau :

Les anges sont trop loin pour que l'on croie en eux.
Nul d'entre les vivants n'a vu leurs têtes blondes,
Et nul ne peut ouïr, même en nos nuits profondes,
Monter leur gazouillis dans l'azur lumineux.

Les anges sont trop loin, — mais les beaux enfants roses,
Les enfants, qui du ciel nous sont tout droit venus,
Passent auprès de nous, les yeux clairs, les pieds nus,
Ignorants de la vie et troublés par les choses.

Leurs doux étonnements, sans souci des moqueurs,
Ont des naïvetés toujours effarouchées,
Et ces petits oiseaux abritent leurs nichées,
Sous l'ombre de nos bras, dans le nid de nos cœurs.

Ils chantent en riant des musiques étranges ;
Ignorants de la vie, ils gardent dans les yeux
Le souvenir candide et sublime des cieux, —
Et ce sont ces enfants qui nous font croire aux anges.

(F. Payot, éditeur, Lausanne. — Prix : 4 fr.)

La neige à Savigny en 1793. — Le doyen Bridel. — La neige faisant l'office de calorifère.

Si la neige n'a pas été précoce cette année, elle est tombée abondamment ces derniers jours, recouvrant tout d'un épais et uniforme tapis blanc. Les vieillards répètent souvent qu'on ne voit plus la neige tomber en aussi grande quantité qu'autrefois, que la couche qui jonchait le sol atteignait une épaisseur de plusieurs pieds et recouvrait nos campagnes jusqu'au printemps. A ce propos, nous empruntons à la biographie du doyen Bridel, par M. Vulliemin, ce fait assez curieux :

« Dans le courant de l'hiver de 1792 à 1793, une chute extraordinaire de neige avait couvert les monts du Jorat, voisins de Lausanne, et enseveli les habitations des campagnards. On s'empessa de réunir des secours. Une souscription d'une cinquantaine de louis, faite à la hâte, permit de diriger vers les monts un convoi de vivres, et Bridel s'offrit pour l'accompagner. Il partit avec huit hommes et six mulets. Ce ne fut pas sans des peines infinies

qu'il s'ouvrit un chemin à travers les neiges amassées et qu'il parvint à la cure de Savigny, où il fit une première distribution. Les habitants de cette froide contrée, où les maisons sont disséminées à de grandes distances, sortaient de leurs demeures ensevelies sous dix pieds de neige, les uns par la lucarne, les autres par la cheminée, pour venir recevoir leur part d'assistance, et soutenir hommes et mulets qui défaillaient de fatigue.

» Le retour ne fut pas moins difficile. Le convoi fut assailli par une tourmente, dont le vent chassait avec violence les tourbillons dans les yeux des voyageurs. Bridel se perdit un moment dans un amas de neiges avec un mulet qui faillit l'écraser. »

Tout le monde a remarqué que la température s'adoucit dès que la neige vient à tomber. La neige fait effectivement l'office de calorifère ; on ne s'imagine guère les millions de kilogrammes de combustible qu'elle nous économise.

La neige en se formant chauffe l'air ; et voici comment le fait s'explique :

Pour fondre et passer à l'état liquide, 1 kilogramme de neige emprunte à l'air 79 calories, c'est-à-dire 79 fois la chaleur nécessaire pour éléver de 0 degré à 1 degré 1 kilogramme d'eau.

Réciprocement, quand la pluie se congèle et se transforme en neige, elle cède à l'air la même quantité de chaleur. Par conséquent, chaque kilogramme de neige formée répand dans l'atmosphère la quantité de chaleur qui élèverait de 79 degrés un kilogramme d'eau. Aussi, peu à peu l'air se réchauffe et le thermomètre monte.

Quand sous l'influence d'un vent chaud le dégel survient, la neige, pour fondre, absorbe beaucoup de chaleur et l'atmosphère se refroidit. Donc la neige fabrique de la chaleur et le dégel fabrique du froid.

On crâno petit tailleu.

(suita).

Quand lo tailleu fut réveillé et que l'ambassadeu lâi démandâ se volliâvè z'eingadzi ào serviço dào râi, lo petit chenidre lâi dit que ne démandâvè pas mi, et on lo menâ ào tsaté iô fut reçu ài pommès et iô après l'avâi bin repessu et lâi avâi bailli d'airès, on lo lodzâ dein on bio pâilo tot mâobliâ ein sapin verni et iô sè trovâ coumeint on pudzin dein dào coton. Mâ lè generats et lè colonets dè division dào râi furont dzalão què dâi tonaires, et sè desont que se l'aviont onna rogne avoué li, l'étai dein lo kâ d'ein éterti 7 d'on coup et que sariont binstout fots, et l'alliront ti dè beinda démandâ lâo condzi ào râi, Lo râi fut rudo eimbétâ dè tot cosse ; coumeincivè dza à sè repeintrè d'avâi laissi eintrâ lo lâo dein la mutenéri et ne savâi pas trâo què férè po s'ein débarrassi, kâ n'ousâvè pas l'eingrindzi.

A fooce ruminâ, trovâ lo bié. Ye fe derè ào pequapronma que l'avâi on grand serviço à lâi démandâ, que y'avâi dein on bou dou pecheints géants que ne fasont que dào mau : robâvont, mettont lo fû, tiâvont ti clliâo que l'accrotisivont, que cein étai 'na vretâblia calamità, et lâi fasâi à derè que se lè poivê